



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

Déclaration préalable CGT au CHSCTM du 06 mars 2018

CHSCT après CHSCT, réorganisation après réorganisation on constate que la situation des agents dans les services se dégrade ... Aujourd'hui, le projet action publique 2022 annoncé nous fait craindre le pire pour les services de nos ministères : DIR, DIRM, Cerema, IGN, Météo France, DDT ... sont menacés. Nous tenons à affirmer ici que nous y sommes évidemment opposés mais nous tenons à rappeler que tout projet important de réorganisation de service doit être soumis à l'avis des CHSCT, donc de ce CHSCTM et nous serons vigilant que cette préconisation soit bien respectée!

Concernant l'avenir des CHSCT, nous souhaitons faire voter ce jour la motion suivante :

Le travail des CHS puis des CHSCT depuis les années 80 dans les services ex-équipement a permis de faire progresser l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail des agents mais il y en a encore du travail pour ces instances. Les annonces de fusion des instances dans la fonction publique ne nous rassurent pas. Nous tenons à affirmer la nécessité de maintenir les CHSCT des services ainsi que le CHSCTM indépendamment des comités techniques dans le futur.

Compte tenu de ces différentes menaces en plus des réductions d'effectifs, du rétablissement du jour de carence, le gel du point d'indice et de toutes les discussions engagées par le Gouvernement actuellement qui annoncent une profonde dégradation des conditions de travail des agents... il est urgent d'agir : la CGT appelle à la grève et à la manifestation le 22 mars 2018.